



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 75427

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur des prélèvements effectués récemment à la Réunion par les services vétérinaires sur une certaine catégorie de poissons et notamment l'espadon. Sur les 27 prélèvements analysés dernièrement dans la zone, 9 ont révélé des teneurs en mercure non conformes au seuil de 1 mg prévu par la réglementation européenne. Il apparaît donc que l'espadon commercialisé à la Réunion présente des concentrations de mercure régulièrement non conformes, avec des valeurs 1,5 à 2 fois supérieures à la teneur maximale autorisée. En mars 2004, l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA) émettait des recommandations pour les enfants en bas âge ou femmes enceintes. Or cette recommandation ne semble pas être connue, du public. L'AFSSA a été saisie une nouvelle fois pour qu'elle réalise des études et émette une nouvelle recommandation, mais faute de financement celle-ci ne peut être réalisée. Il lui demande si le Gouvernement entend débloquer les crédits nécessaires compte tenu des risques encourus par la population.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75427

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2005, page 9334

Question retirée le : 4 juillet 2006 (Fin de mandat)